

Compte rendu du Conseil d'école Du Vendredi 20 octobre 2023

Présents :

Mme BELLARDO Christel : enseignante de TPS/PS
Mme DUBESSET Céline : enseignante de MS/GS
Mme FORESTIER Anne-Laure : enseignante de GS/CP
Mme NOLTING Silke : enseignante de CP/CE2
Mme PUJOL Bénédicte : enseignante de CE1/CE2
Mme BEULAIGNE Céline : enseignante de CM1/CM2
Mme HERVIER Stéphanie et Mme Lupin Tiffany enseignantes de CM1/CM2

Représentants de parents d'élèves :

Mr DUMARTIN Benoît
Mme GIRARD Audrey
Mme GONINET Mélanie
Mme FERRER Laura
Mme GAUDRON Sophie
Mme MANCEL Romane
Mme ROCHE Catherine
Mr FAURE Christophe
Mme COURT Marina

Mr AGUIAR Bernard, maire de Le Vernet
MME GOULFERT Isabelle : adjointe au maire pour l'école,
Mme BLANZAT : ATSEM, adjointe périscolaire

Excusés : MR MONTAL, inspecteur de l'éducation nationale, Mme ROBIN Fanny titulaire remplaçante de l'école

1- Les élections :

Cette année les élections de représentants de parents d'élèves ont eu lieu le **vendredi 13 octobre 2023**. 11 parents se sont portés volontaires pour exercer ce rôle, du coup tout le monde a été élu, soit en titulaire, soit en suppléant.

Les parents titulaires élus sont donc :

TPS/PS : Mr DUMARTIN Benoît
MS : Mme GIRARD Audrey
GS/CP : Mme GONINET Mélanie
CP/CE1 : Mme FERRER Laura
CE1/CE2 : Mr CHOBERT Clément
CM1/CM2 Céline : Mme DUBOST Nadège
CM1/CM2 Stéphanie : Mme GAUDRON Sophie

Les suppléants étant moins nombreux que les années précédentes, ils pourront intervenir dans n'importe quelle classe, dès qu'un titulaire sera absent.

- * Mme MANCEL Romane
- * Mme ROCHE Catherine
- * Mr FAURE Christophe
- * Mme COURT Marina

Une autre élection s'est déroulée ce jour-là : **l'élection des conseillers municipaux enfants pour la commune.**

Les enfants de CM1 et Cm2 ont préparé une véritable campagne électorale, avec un discours de présentation, une affiche, des programmes et les deux classes de cycle 3 ont pu voter comme des grands dans l'isoloir, en utilisant le matériel nécessaire : la carte électorale et les enveloppes. C'est un travail en partenariat avec la mairie. Le but étant de renouveler tous les ans les élus et de faire grandir ce conseil en conseil local de la jeunesse.

Ont été élus :

1- Jeanne DUBOST /Antoine CHAUSSON /Alice JOUBERT

2- Baptiste CORRE / Iona VAN PARYS MACE / Célestine GAUDRON

3- Zoé JACQUEMOT/ Gabin RAY /Lily BOUKRA – Liam MARION /Louison GIRARD /Ana BALESTRINO

2- Les effectifs de l'école :

TPS: 5

PS: 13

MS: 21

GS: 10

CP: 21

CE1 : 22

CE2 : 16

CM1 : 23

CM2 : 24

Il y a 154 actuellement élèves.

3- Point administratif :

- L'école est régie par le règlement départemental, ainsi tout enfant en âge d'aller à l'école se doit d'être assidu aux cours.
- Depuis 4 ans, l'obligation scolaire est dès l'âge de 3 ans : cela concerne tous les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année civile en cours (enfants nés en 2019). Cela implique la présence des enfants tous les jours, toute l'année.

Cependant, une demande d'aménagement du temps de présence pour les PS pourra être faite par les parents et ne pourra porter seulement sur les après-midis (formulaire à remplir et à envoyer à l'IEN). Il y a eu demandes d'aménagement en PS depuis la rentrée.

- Nous sommes en plan Vigipirate renforcé, c'est pourquoi je vous rappelle que nous devons éviter des attroupements devant l'école de la part des parents. De même, les récréations, les activités en proximité immédiate de l'école sont également interdites. Seuls les parents de maternelle et les personnes autorisées peuvent entrer. Toutes les entrées et sorties doivent être fermées à clés.
- Toute absence devra être signalée auprès des enseignantes le jour même par téléphone ou par mail, et vous devrez justifier l'absence sur le bordereau dans le cahier de liaison au retour de l'enfant.

Si plusieurs absences sont non justifiées (au-delà de 4 demi-journées par mois), nous en informerons l'IEN. Les parents recevront un courrier. Si l'absentéisme persiste, il pourra y avoir un recours aux services sociaux et un éventuel signalement au procureur.

- Divers dispositifs existent pour aider les enfants à l'école :
 - les PAI : protocole d'accueil individualisé, pour des problèmes de santé notamment, sont à faire à l'école avec le médecin scolaire mais il faut prévoir les médicaments en double pour le périscolaire.

- Les demandes au RASED : demandes faites par les enseignantes auprès d'enseignants spécialisés, suivi mis en place au sein de l'école, sur les horaires scolaires.
- Les APC : anciennement appelé soutien scolaire, fait par les enseignantes de l'école, généralement sur la pause méridienne.
- Les PPRE / PAP : documents mis en place par l'école pour un suivi particulier des élèves, afin de notifier une organisation pédagogique spécifique ou des aménagements pour certains élèves.
- Le soutien renforcé et les stages sur les vacances : les enfants en plus grande difficulté pourront se voir proposer ces formules sur les vacances scolaires pour les stages et après la classe le soutien renforcé.

- Dispositif PHARE :

Dans le cadre du plan national de lutte contre le harcèlement scolaire, le projet PHARE a été instauré. Il prévoit :

- la mise en place d'un programme de prévention au sein des classes de cycles 2 et 3 (10 heures annuelles seront consacrées à un travail autour du vivre ensemble et du climat scolaire)
- la mise en place d'un protocole d'intervention en cas d'intimidation répétée au sein d'un établissement. L'objectif de la méthode mise en place est de trouver des solutions pour rétablir un climat serein qui ne passe pas par une sanction des élèves intimidateurs mais par une prise de conscience de leur capacité à faire évoluer la situation. C'est une approche non blâmante. Nous vous rappelons que la communication avec l'équipe enseignante en cas d'intimidation est la première démarche à initier.

Par ailleurs, il existe au sein des circonscriptions des équipes ressources pour accompagner les équipes enseignantes dans la mise en place de ce plan national.

* Travaux :

- Nous avons réceptionné pour la rentrée des classes deux classes : celle de Mme Forestier et celle de Mme HERVIER.
- Celle de Mme Belliardo arrive à sa fin.
- Pendant les vacances de Toussaint : installation de la classe des TPS/PS, de la garderie. Les bureaux de la direction et du périscolaire seront installés à côté de la classe de Mme Beulaigne, pendant la nouvelle phase de travaux, qui vise à refaire le hall, la salle de motricité, les bureaux et le préau.
- Fin des travaux aux vacances d'avril.

4 -Les activités :

Nos activités éducatives sont habituellement orientées sur le projet d'école sur le thème de l'éco-citoyenneté.

Faites:

- Décloisonnements les apm: les Gs vont en maternelle, pendant la sieste des plus petits. Les Cp chez Mme Forestier, Les Ce1 chez Mme Nolting...pour faire les matières de découverte du monde, histoire, géo....
- Poursuite du blog de classe par les maîtresses de TPS/PS et MS.
- Evaluations nationales cp ce1 et cm1
- Élections des conseillers municipaux enfants pour les classes de CM1/CM2.
- Photos de classe.
- Les mardis : Prêt de livres par Mme Robert, une semaine sur deux : les GS, CP, CE1, CE2 et CM.
- Séances de rugby avec le SCAC de Cusset pour les 2 classes de maternelle, les CP, CE1 et CE2.
- Mercredi 11 octobre, les Cm sont allés faire classe au collège Constantin Weyer de Cusset.
- Ateliers sur le goût pour les classes de maternelle, avec la participation de Nicole, Stéphanie, Jennifer et Nathalie de la cantine.

- Participation au forum alimentaire à Cusset avec des ateliers et une pièce de théâtre pour les classes de cp/ce1, ce1/ce2, et les Cm.
- Rencontres de rugby, le 17 octobre pour les classes de Cp/Ce1 et CE1/Ce2 : l'école du Vernet s'est positionnée en 1^{ère} et 2^{nde} place.
- Rencontre pour les CM2 avec les gendarmes sur le thème du respect et violence.
- Début de la piscine pour les CP/CE1.

À venir :

- Piscine : Attention les Cm1 n'ont pas été considérés comme prioritaires cette année et n'iront donc pas à la piscine. Les autres élèves de la GS au Cm2 pourront y aller. Ils auront entre 4 et 10 séances, à la piscine de Cusset ou Bellerive Sur Allier. Attention, pour chaque séance, il nous faut des parents agréés pour accompagner. Les cycles de piscine nous sont communiqués par l'inspection quelques semaines avant, pour pouvoir nous organiser.
- Spectacles Tintamarre les 10 et 13 et 14 novembre pour toutes les classes. Les spectacles ainsi que les bus sont à notre charge.
- Interventions d'élèves infirmiers pour les classes de Mmes Forestier et Nolting.
- Inscriptions des classes à divers projets :
 - *Projet JO 2024.
 - *Rugby
 - *Chorale à l'opéra
 - * Semaine des jeux olympiques en avril 2024 (en partenariat avec la mairie)
- PPMS et Exercice incendie avant Noël
- Journée sur le harcèlement scolaire
- Fabrication des calendriers scolaires dans les classes.
- Venue du père Noël + goûter de classe.

5 -La coopérative scolaire :

Nous avons débuté l'année scolaire avec 4309.11 euros. Les cotisations cette année ont apporté 1350 euros. La coopérative scolaire est gérée par les enseignantes de l'école. Les entrées d'argent se font grâce aux cotisations des parents et aux actions menées au cours de l'année. Elle permet de financer diverses activités comme les sorties scolaires par exemple.

Attention depuis la rentrée dernière, l'APE s'est reformée. Cette entité est gérée par des parents. Elle propose diverses activités afin d'aider l'école au quotidien.

6- Questions diverses :

•Cantine :

Il est arrivé à plusieurs reprises, qu'à la cantine les enfants se présentant au dernier service, n'aient pas une quantité suffisante. Ce problème a déjà été abordé l'année dernière et il semblerait que rien n'est changé. Pourquoi?

1/ Livraison insuffisantes: les inscriptions à la cantine se font suffisamment tôt pour que les quantités soient prévues de façon suffisante.

2/Il faut peut-être faire attention pour ne pas donner de trop grosses quantités au premier service afin d'en avoir assez pour les derniers. Pour rappel, les enfants qui sont gardés en A.P.C ne doivent pas en pâtir et ont le droit à la même quantité que les autres.

Une réunion a été faite pour réadapter les quantités sur le plat principal, en ce début d'année car oui il y a un véritable problème. Sachant que les portions reçues sont en gros plats à diviser en plusieurs enfants. Mais il y a aussi un souci concernant les enfants qui ne prennent pas d'entrées et qui souhaitent plus du plat principal.

Les menus sont -ils véritablement adaptés aux enfants ? Ne sont-ils pas trop recherchés ?

Menus quelques fois trop recherchés effectivement. Réunion une fois/mois avec la cuisine centrale.

Il y a beaucoup de sauce, moins de viande, mais nous n'avons pas la main dessus. Cependant cela permet de sortir de l'ordinaire des enfants. Il y a eu également des évolutions notamment comme le fait de mettre moins de pâtisseries, plus de fruits. De plus il y a eu un impact sur les déchets de table, puisque l'on constate moitié moins de déchets par rapport à 2 ans en arrière.

Elections : les conditions de vote ? Parents présents ? Enveloppes manquantes ? Processus de vote : rayé ou non ?

Les noms des parents sortent via base-élèves, notre plateforme académique, donc la liste électorale sort telle quelle.

« Ne pas raturer et ne pas pointer » donc rayer oui. Nécessaire pour départager les parents. Sachant que tous les parents sont élus car moins de 14 parents.

Nous n'avons pas constaté d'enveloppes manquantes, mais nous en avons retrouvées dans les cartables, beaucoup de personnes n'ont pas voté.

Oui il faut obligatoirement un parent mais ce soir-là personne. La mairie était présente.

- **Grève :** Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de service « minimum » lors des jours de grève du personnel municipal ? (D'autres communes de Vichy communauté assurent au moins la surveillance lors du temps de restauration avec pique-nique fourni par les parents)

Pas de législation qui dit qu'il doit y avoir un service minimum pour le temps de midi. Problème du nombre d'adultes/ enfants présents.

- **Garderie :** Serait-il possible que le personnel de la garderie soit un peu plus bienveillant avec les plus petits ?

Oui

Etude surveillée à l'école : Yann fait de l'aide aux devoirs pour les enfants qui le souhaitent, 2 fois /semaine. Ce n'est pas possible d'avoir une étude surveillée car pas de personnel formé pour le faire.

- **Le plan Vigipirate** "urgence attentat" a été activé au niveau national. Comment cela se traduit-il au sein de l'école ?

Répondu plus haut.

- **Piscine :** Connaissez-vous les dates des sessions de piscine par classe ? Et les éventuelles sorties ?

Répondu plus haut

Les TAP : sur ce temps il n'y a pas (vraiment) d'activités proposées et réalisées (comme pour les autres sections) il s'agit plutôt d'un temps de garderie, identique à la garderie périscolaire : Oui, pour les enfants de maternelle, c'est un temps de garderie clairement déterminé, pas d'activités, choix fait depuis longtemps, de les laisser choisir. Souvent jeux extérieurs.

Suivi des TAP : la mairie a évoqué le comité de pilotage, de suivi qualitatif et éducatif des TAP.

Pourriez-vous nous fournir des précisions sur la composition du comité, fréquence des réunions ?

Premiers résultats de réunion ? Planning des réunions ?

Une réunion va se tenir le 13/11 de 18h30- 20h en mairie : 2 parents élus, 2 enseignants, 2 personnels périscolaires et 2 de mairie. Faire remonter qui dans chaque groupe veut assister à cette réunion le plus rapidement possible. Le calendrier sera fait lors de cette réunion.

Tap : taux d'encadrement des groupes ? certains groupes paraissent nombreux.

En TAP, pas de nombre requis mais choix de groupes de 12 enfants. Si absence d'animateurs, on est obligé de regrouper les enfants et donc cela peut faire beaucoup plus d'enfants.

Rythme scolaire : Qu'en est-il ? Quand sera prévue une réunion ?

Le comité pour les rythmes et TAP sera le même, il y aura donc réunion le 13 novembre.

7- Remerciements :

- Mmes Robert et Mme Joinct pour la BCD
- Les parents accompagnateurs, l'APE
- Les dames de la cantine pour l'atelier du goût

- Merci à la mairie pour l'investissement dans les classes et notamment pour le tableau dans la classe de Mme Pujol, la classe de Mme Belliardo.